

PRAYSSAC

L'opposition conteste le bilan de C. Descamps

Suite à la démission de Claude Descamps de ses fonctions de maire, et de son premier adjoint Raymond Foissac (lire notre édition du 8 novembre), le conseil municipal de Prayssac doit désigner un nouveau chef de file. Sachant que Claude Descamps et Raymond Foissac restent malgré tout conseillers municipaux.

Le prochain conseil municipal se réunira jeudi 16 novembre, à 19 h 30 dans la salle des conseils et traitera de cette situation nouvelle. Les élus procéderont donc à l'élection du maire, à la détermination du nombre d'adjoints et à leur élection, à la création d'un poste de conseiller délégué et à son élection.

Bien sûr, la démission du maire n'a pas manqué de faire réagir l'opposition. « Il y a trois ans, M. Descamps et son équipe étaient élus sur un programme prometteur, écrivent-ils dans un communiqué. Aujourd'hui, il présente un bilan à mi-mandat et sa démission. Pour nous, ce bilan est trompeur. La dette a stagné, de 1 088 €/habitant en 2014 à 1 080 €, soit une amélioration de 8 €. Les investissements réalisés sont très réduits. Les chiffres correspondent plus à des reports qu'à de réelles dépenses — rien sur les dépenses de fonctionnement en augmentation. C'est donc un bi-



Trois élus de l'opposition Prayssac Avenir.

lan d'étape inquiétant pour l'avenir. »

Pour les élus de Prayssac Avenir, le constat est sans appel : « Ce bilan est d'abord celui d'une majorité votant toutes les décisions à l'unanimité. Les quelques réalisations ne portent que sur les dossiers ficelés auparavant — travaux des écoles, rue de la République. Mais reconnaissons-lui des modifications engendrant des dépenses supplémentaires.

Du côté recettes : la municipalité, en refusant de continuer une opération équilibrée avec VVF et faute d'une hypothétique vente (à perte), doit rembourser le crédit — près de 55 000 €/an et assu-

rer l'entretien. Côté habitants : nous apprenons que 72 % de la population a plus de 60 ans. Curieux : voici trois ans, cette tranche d'âge était d'environ 50 %. »

« Que penser alors de cette démission dont le bruit courait depuis des mois ? Les démissionnaires restent au conseil, on ne voit donc pas ce que cela pourrait changer à la situation, pointent-ils encore. Nous attendons toujours une commune bien gérée, des relations apaisées et que l'on parle de l'avenir et de sujets importants : l'accueil de jeunes ménages, les emplois, les services sur le territoire. Prayssac a besoin de retrouver calme, sérénité et fierté. »